

Parlement jurassien - Séance du 31 janvier 2018

Motion no 1197 - Ernest Gerber, PLR (**Texte de l'intervention : page suivante**)  
 Pour favoriser l'apprentissage de la culture numérique dans le cadre de l'école obligatoire :  
 passer des intentions aux actes

ACCEPTÉE					
Député-e	Parti	36 OUI	Député-e	Parti	16 NON
Balmer David	PLR	x	Favre Brigitte	UDC	x
Beuchat Géraldine	PCSI	x	Fedele Pierluigi	CS-POP	x
Boesch Florence	PDC	x	Gerber Claude	UDC	x
Bourquard Jean	PS	x	Godat Ivan	Les Verts	x
Bourquin Valérie	PS	x	Hennequin Erica	Les Verts	x
Brosy Stéphane	PLR	x	Jaeggi Raoul	Hors groupe	x
Chaignat Françoise	PDC	x	Lachat Damien	UDC	x
Chappuis Damien	PCSI	x	Leuenberger Jean	UDC	x
Chariatte-Courbat Danièle	PDC	x	Lusa Jean	UDC	x
Choffat Michel	PDC	x	Meury Rémy	CS-POP	x
Dobler Eric	PDC	x	Montavon Lionel	UDC	x
Ecoeur Jean-Daniel	PS	x	Queloz Pauline	PDC	x
Eschmann Vincent	PDC	x	Schlüchter Claude	PS	x
Frein Jâmes	PS	x	Spies Didier	UDC	x
Gerber Ernest	PLR	x	Terrier Christophe	Les Verts	x
Haas Quentin	PCSI	x	Voirol Anselme	Les Verts	x
Hennin Vincent	PCSI	x	<b>Député-e</b>	<b>Parti</b>	<b>2 ABST.</b>
Henzelin André	PLR	x	Daep Josiane	PS	x
Koller Noémie	PS	x	Macquat Fabrice	PS	x
Lachat Alain	PLR	x	<b>Député-e</b>	<b>Parti</b>	<b>4 PAS VOTÉ</b>
Lehmann Katia	PS	x	Dobler Loïc	PS	x
Macchi-Berdât Murielle	PS	x	Froidevaux Anne	PDC	x
Maître Nicolas	PS	x	Lovis Frédéric	PCSI	x
Maitre-Schindelholz Suzanne	PCSI	x	Mischler Jean-Pierre	UDC	x
Parietti Pierre	PLR	x			
Roy-Fridez Anne	PDC	x			
Rufer Yann	PLR	x			
Saner Michel	PDC	x			
Sauser Edgar	PLR	x			
Schaffter Thomas	PCSI	x			
Spring Chistian	PDC	x			
Theurillat Stéphane	PDC	x			
Thiévent Dominique	PDC	x			
Tschan Jean-Daniel	PCSI	x			
Varin Bernard	PDC	x			
Voirol Gabriel	PLR	x			



Motion no

1197

**Pour favoriser l'apprentissage de la culture numérique dans le cadre de l'école obligatoire – passer des intentions aux actes**

La Suisse romande n'est pas en avance dans l'enseignement de la culture numérique.

Certes, l'utilisation des outils informatiques se généralise, mais la science informatique va bien au-delà de la simple bureautique et constitue une discipline fondamentale. Elle doit en toute logique être introduite dans le cursus de la scolarité obligatoire. Ainsi, il convient que les enseignants et les élèves soient mieux formés aux principes de base de l'informatique.

Renforcer l'enseignement de l'informatique et de la culture numérique pour les élèves et enseignants afin de se former à la pensée computationnelle doit être une priorité de l'école d'aujourd'hui. En effet l'école obligatoire doit pouvoir assurer aux élèves les connaissances nécessaire en matière de nouvelles technologies, afin de les préparer au mieux à leur vie future.

En Suisse alémanique le "Lehrplan 21" est à cet égard bien plus en avance que le Plan d'étude romand (PER) et il s'agit de s'en inspirer (codage, programmation, techniques internet, etc.) dans la législation jurassienne.

L'objectif est fort : maintenir le canton à la pointe. En dispensant aux jeunes générations une formation moderne en science informatique, nous leur donnons les bases pour comprendre et résoudre les défis actuels et futurs, tant sociétaux qu'économiques. Cela permettra aussi de leur garantir l'intérêt et la qualité des apprentissages pour faire face aux avancées technologiques qui font et feront partie de leur quotidien. Cet enseignement ne s'inscrit pas en opposition avec les disciplines fondamentales de base actuelles, mais en complément pour donner aux jeunes les moyens de construire leur avenir.

**La présente motion demande au Gouvernement d'adapter la législation pour renforcer, dans le programme de l'école obligatoire, l'enseignement de la culture numérique (technologie de l'information et de la communication (TIC), codage, etc.). Ces cours doivent être en adéquation avec l'évolution de la technologie.**

**Pour ce faire, notre Exécutif pourrait notamment s'inspirer des mesures contenues dans le Lehrplan.**

Le 06.09.2017

Au nom du Groupe PLR, l'auteur :

Ernest Gerber

